

Réf: Dossier N° 032602

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE ET AMENAGEMENT FONCIER » en abrégé « S.I.A.F »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CHÂTEAU, LOT 3906,
ILOT 149

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 21/07/2021 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE ,NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 19/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IMMOBILIERE ET AMENAGEMENT FONCIER » en abrégé « S.I.A.F »

Objet :

- La Construction immobilière;
- La Promotion immobilière;
- La vente de tous terrains ou immeubles ;
- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété ; la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ou non bâtis situés en CÔTE D'IVOIRE ;
- L'édification de toutes constructions sur ces terrains ;
- L'étude, la construction et la restauration de tout corps d'état, tant pour son compte que de celui de tiers de tous immeubles et complexes immobiliers, industriels et commerciaux de quelque nature que ce soit;
- L'importation et la vente de matériaux de construction,
- Les travaux publics; Le génie civil; la création, l'achat, la construction. la prise à bail, la location, l'installation, l'équipement et l'exploitation directe ou indirecte de tous

immeubles, terrains, usines, ateliers, bureaux d'études, magasins, établissements industriels et commerciaux et L'obtention le cas échéant, de toutes ouvertures de crédit, emprunts et facilités de caisses auprès de tous établissements financiers tant en CÔTE D'IVOIRE qu'à l'étranger;

- La prise à bail de tous immeubles et biens immobiliers, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous immeubles ;

- L'import-export et le commerce en général ;

- Le lotissement, l'ouverture de voies, les travaux de voiries et de réseaux divers ;

- Tous placements de capitaux, sous toutes formes, y compris la souscription et l'acquisition de toutes actions et obligation, parts sociales et en général, toutes opérations pouvant se rattacher, directement et indirectement, à l'objet social, en tous pays, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ;

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CHÂTEAU, LOT 3906, ILOT 149

Dirigeant(s) : M TRAORE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-04635 du 25/08/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23187/GTCA/RC/2021 du 25/08/2021

